

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[164_Lettres de Louis Vitet : 1832-1867](#)[Item](#)[Paris, le 30 octobre 1849, Ludovic Vitet à François Guizot](#)

Paris, le 30 octobre 1849, Ludovic Vitet à François Guizot

Auteurs : Vitet, Louis, dit Ludovic (1802-1873)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Archives \(Guizot\)](#), [Correspondance](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1849-10-30

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote19, AN : 163 MI 42 AP 164 Papiers Guizot Bobine Opérateur 25

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Vitet, Louis, dit Ludovic (1802-1873), Paris, le 30 octobre 1849, Ludovic Vitet à François Guizot, 1849-10-30.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/01/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6539>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 18/06/2024 Dernière modification le 08/10/2024

119

Paris 30 oct.,
1849

vous avez vu Monsieur : il a été enlevé de
 la visite au Val de Dieu en votre nom et
 j'en suis content de savoir avec lui. Il vous
 a dit que j'avais chez moi la plus grande
 partie de vos papiers : depuis ce moment j'en
 ai la totalité. Il en a été plus sûr de votre
 ancien brevet, et de la pension de votre
 chambre. on m'a donné l'assurance qu'il
 n'y avait rien d'autre : les papiers
 de Paris y ont été faits, dans les
 mêmes qui sont aujourd'hui chez moi. je en
 vous réponds que dans tous les voyages il
 en l'un sera ignoré et que vous. Le travail
intéressant vous en a donné le premier.
 je lui ai donné seulement ce que me la

l'air par apparence de tout fondement qu'il
est en train. Il y a qu'il y a un de
les papiers de vos lettres bien sûr de
l'écriture : d'abord tous registres indiqués
l'autre le copie de vos lettres et papiers
ambassadeurs depuis le 6^{juin} 1866 jusqu'au
mois d'avril 1867. quelques préparations de
d'écritures, un de dépenses au voyage, les lettres
des deux d'années, celles du comte de Doyon,
un petit dossier intitulé affaires - Girardin,
plus une foule de notes, copies de dépenses
etc etc - tout cela forme une masse de
papiers haute d'environ un mètre.
Dites-moi ce que si laissez en France :
vouliez-vous que si garde tout cela jusqu'à
votre retour à Paris ? vous il envoie

vous en France
j'attends
montré
si vous voyez
une table de
les papiers
pour votre
commissaire de
notre en
la même de
si à Paris
etc : ainsi
papiers de
trouvé vous
un mètre
aussi pour
si l'on

